



Parution du mémento de l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine

lundi 13 septembre 2021, par [lpe](#)

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, service régional de l'information statistique, économique et territoriale, vient de publier un mémento sur l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine, 1ère région agricole de France.

On y retrouve des informations intéressantes, notamment sur la proportion de femmes en formation en voie initiale : 44%.

200 millions d'euros sont consacrés à l'enseignement agricole dans la région par l'Etat. A l'échelle nationale cela représente 38% du budget du Ministère de l'agriculture. Le Conseil régional rémunère les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux. Propriétaire des établissements publics, il assure également l'entretien, l'équipement et les investissements.

La formation professionnelle continue dans le secteur agricole a aussi une place importante avec plus de 16400 stagiaires en 2018.

Selon une enquête effectuée en 2020, le taux d'emploi est de l'ordre de 71% dans les 7 mois suivant la sortie de formation.

La région Nouvelle-Aquitaine compte pour la partie enseignement public :

- 38 lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels agricoles
- 33 exploitations agricoles, 7 ateliers technologiques et 2 centres équestres
- 14 centres de formation d'apprentis (CFA agricoles)
- 21 centres de formation pour adultes (CFPPA)

Les établissements privés sous contrat avec le Ministère en charge de l'agriculture :

- 53 maisons familiales et rurales (MFR)
- 19 lycées du réseau du conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)
- 2 lycées du réseau de l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

Un focus est effectué sur Bordeaux Sciences Agro qui forme des ingénieurs.

Le document est à consulter [en suivant ce lien](#).